

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE CAP-SAINT-IGNACE  
MRC DE MONTMAGNY**

**AVIS PUBLIC**

**DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE**

Par la présente, un avis public est donné, par la soussignée, que lors de la séance extraordinaire du **9 avril 2026** le Conseil municipal devra se prononcer sur la demande de dérogation mineure suivante :

**Demandeur :** M. Simon Ouellet  
Ferme Jolicap inc.  
182, chemin Bellevue Est  
Cap-Saint-Ignace (Québec) G0R 1H0

**Nature et effet :**

Cette demande consiste à autoriser une distance séparatrice inférieure à ce qui est prévu à la loi 184 (Loi modifiant la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles* et d'autres dispositions législatives) en ce qui concerne les odeurs agricoles. Les deux résidences les plus près du lieu d'élevage sont à 36,57 et 56,47 mètres au lieu de 68,5 mètres.

De plus, la reconstruction de la ferme de bovins laitier ayant une marge de recul avant de 49,17 mètres alors que le règlement de zonage 2021-03 prévoit à son article 5.2.4 au tableau 1.2 une distance minimale de 50 mètres pour la marge avant.

**Identification du site concerné :**

Adresse : 182, chemin Bellevue Est  
Zone : AC-8

**Numéro de lot :**

Lot : 6 727 885, cadastre du Québec (lot réservé à la direction de l'enregistrement)

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le Conseil municipal le jeudi 9 avril 2026 à 19 heures 30. Pour des informations additionnelles, vous pouvez contacter la Municipalité au numéro de téléphone suivant : 418 246-5631.

Donné à Cap-Saint-Ignace, ce 23 mars 2026.

Sophie Boucher  
Directrice générale et greffière-trésorière

---